

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT  
-----  
CABINET DU CHEF DE L'ETAT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail- Démocratie- Paix  
-----

D E C R E T N° 77-76 /PR-CAB du 9/2/77

portant nomination de Mr. SAM'OVHEY-  
PANQUIMA Guy-Noël en qualité de Directeur  
du Service de Presse et d'Information  
Présidentiel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE  
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;  
Vu le décret n° 72/I60 du 13 Mai 1972 portant réorganisation  
Cabinet du Chef de l'Etat ;  
Vu le décret n° 71/239 du 19 Juillet 1971 portant création  
du Service de Presse et d'Information Présidentiel ;  
Vu le décret n° 71/317 du 25 Septembre 1971 portant organisa-  
tion du Service de Presse et d'Information Présidentiel notamment  
en son article 1er ;  
Vu le décret n° 75/I43 du 20 Mars 1975 fixant les indemnités  
de fonctions allouées aux titulaires de certains postes administra-  
tifs et l'additif n° 75/261 du 21 Mai 1975 ;  
Vu le décret n° 75/338 du 19 Juillet 1975 fixant le statut  
commun des cadres des catégories A, B, C et D des Services de  
l'Information ;  
Vu le décret n° 76/287/PR-CAB du 6 Août 1976 portant nomination  
de Mr. SAMBA André-Bernard en qualité de Directeur du Service de  
Presse et d'Information Présidentiel ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Mr. SAM'OVHEY-PANGUIMA Guy-Noël, précédemment Chef du  
Service Recherche-Production et Documentation à la Voix de la  
Révolution Congolaise, est nommé Directeur du Service de Presse  
et d'Information Présidentiel en remplacement de Mr. SAMBA André-  
Bernard appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux indemnités de fonctions fixées  
par l'additif n° 75/261 du 21 Mai 1975 au décret n° 75/I43 du 20  
Mars 1975 susvisé.

Article 3.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la  
date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié  
au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communi-  
qué partout où besoin sera./.-

LIATIONS :  
-CAB.....4  
INFORMATION.....2  
G.T.....2  
F.....2  
F.....1  
IX DE LA REVO-  
SION CONGOLAISE.1  
IP.....1

Brazzaville, le 9 FEVRIER 1977

  
COMMANDANT MARIEN N'GOUABI.-